



COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre à 19h00 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick et à laquelle étaient présents le maire Réal Fortin, les conseillers: Gervais Ouellette, Pierre Lessard, Pierre-André Arès et les conseillères Céline P. Langlois et Marjolaine Vaudreuil.

Les membres présents forment le quorum.

La séance est à huis clos selon les décrets 177-2020 et 388-2020 ainsi que l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication

Madame Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

**Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale : engagement de la
Municipalité de Tingwick contre la violence conjugale**
La résolution numéro 2020-12-384

Attendu que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 26 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;



Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu que la Municipalité de Tingwick soit une alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Copie certifiée conforme
de la résolution ci-dessus non révoquée ni modifiée et toujours en vigueur**

À Tingwick, ce 4^e jour du mois de janvier 2021



Chantale Ramsay
Directrice générale et secrétaire-trésorière